

## PROCEDURES DE PRE INSCRIPTION RIPE 2010

### Remarques importantes aux clubs (à lire attentivement)

1. Cette manifestation accueillera en priorité cette année, les jeunes de 8 à 17 ans titulaires au minimum du plongeur de bronze. Toutefois il est possible d'inscrire un jeune sans niveau de plongée à condition qu'il soit licencié à la FFESSM et que l'encadrement prévu par le club respecte dans ce cas le ratio de 1 pour 1.
2. **L'encadrement sera obligatoirement titulaire soit du niveau 2 d'encadrement (E2) minimum, soit du P4.**
3. Le ratio de 1 encadrant pour 2 jeunes pour la tranche d'âge 8/12 ans et de 1 moniteur pour 3 jeunes pour les plus de 12 ans devra être respecté (excepté dans le cas d'un plongeur sans niveau : cf. point n° 1).
4. **Le nombre de places étant limité à 100 jeunes, l'inscription est limitée aux jeunes plongeurs et à leur encadrement.**
5. Les jeunes sont, durant la totalité du séjour, sous la responsabilité de leur encadrement d'origine, ainsi que de l'organisateur.
6. Une équipe de BAFA sera recrutée au sein des clubs participants. Ils seront coordonnés pendant la manifestation par un BAFD membre de l'équipe d'organisation. Sa mission sera d'assister et de relayer les encadrants clubs pour la prise en charge des jeunes en dehors des activités. Il sera entièrement bénévole mais les frais d'hébergement en pension complète seront intégralement pris en charge par l'organisation.
7. Les clubs se déplaçant en train ou en avion pourront être pris en charge à la gare ou à l'aéroport. Merci de le signaler.
8. **Nous vous rappelons que les groupes de plongée devront être équipés hors blocs adultes et plombs.** Les plombs égarés seront facturés aux clubs. Les blocs enfant devront être fournis par les clubs. Ces derniers devront présenter les cartes T.I.V.
9. Pour toute demande de matériel (notamment pour les clubs qui se déplacent en train ou en avion) ou pour pallier un éventuel manque d'encadrement, merci de le signaler sur la fiche d'inscription n°1, et contacter directement la directrice des RIPE 2010 (dont les coordonnées figurent ci-dessus).
10. **A l'exception des blocs et des plombs, le matériel mis à disposition sera facturé aux tarifs suivants :**

Location de matériel

- Blocs 2 sorties (12 ou 15 L) + plombs
- Gilet, Détendeur, PMT, Vêtement, etc.
- Forfait scaphandre (Bloc, gilet, détendeur)
- Forfait plongeur (équipement complet)
- 

Inclus  
4 €/module/plongée  
8 € / plongée  
10 € / plongée

**11. Seuls les dossiers complets et respectant les conditions d'inscription seront pris en compte.**

**La fiche d'inscription n°1 doit être retournée impérativement avant le 15 mai 2010. En cas d'inscriptions trop nombreuses, tout dossier arrivé hors date sera refusé (le cachet de la poste faisant foi).**

12. Les clubs participants seront retenus selon les priorités suivantes :

1. les clubs n'ayant pas participé l'année dernière
2. les clubs ayant participé l'année dernière par ordre d'arrivée des dossiers.

**CONTACT :** Sylvie TCHENG, Directrice des RIPE 2010

06 17 92 40 15

email : [sylvietcheng@wanadoo.fr](mailto:sylvietcheng@wanadoo.fr)

# Procédure de pré inscription

**1) avant le 15 mai 2010**, envoyer à l'adresse ci-dessous :

- la fiche d'inscription n°1
- le chèque de 30% d'arrhes **non remboursables**

Nota : Ce chèque sera encaissé **fin mai 2010**.

**2) Vous recevrez par mel entre le 20 et le 30 mai 2010 :**

- une confirmation d'inscription
- le projet pédagogique
- les dossiers à retourner complets **avant le 15 septembre 2010 IMPERATIVEMENT**

Ce dossier comprendra :

- une fiche d'effectif détaillé

Pour chaque jeune :

- la fiche de liaison
- la fiche sanitaire et le certificat médical type II.
- l'autorisation de reproduction et de représentation d'image
- le formulaire d'autorisation parentale+information sur les conditions d'assurance
- Une attestation définie comme suit :

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de nage en eau vive est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par :

- soit une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA).
- soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée ;
- soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. Le départ est effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau et en milieu naturel à partir d'un support flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente en canyon.

Pour chaque encadrant, conformément à l'art. L133-6 du Code de l'action sociale et des familles :

- Un bulletin n°3 de leur casier judiciaire récent (à demander sur le site [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr))

**Lors de la première matinée des R.I.P.E. réservée aux inscriptions, chaque club devra être en mesure de présenter licences, certificats médicaux (établis par un médecin habilité), attestations de niveaux pour l'ensemble des participants (jeunes et encadrants)**

**Adresse pour envoyer la fiche d'inscription n°1 et chèque d'arrhes :**

**FFESSM  
RIPE 2009  
24, Quai de Rive-Neuve  
13284 MARSEILLE CEDEX 07**

## FICHE D'INSCRIPTION N° 1 RIPE 2010

### CLUB

N° d'affiliation : / /

Siège social :

### COMITE :

### PRESIDENT ou RESPONSABLE de la SCA :

Tél : Fax :

Adresse :

### RESPONSABLE SORTIE RIPE, participant aux RIPE 2010 :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : e-mail (obligatoire) :

**Le prix du séjour est de 280 € pour les jeunes (8-17 ans) et pour les encadrants (E2 minimum ou P4).**

Ce tarif comprend :

- L'aller/retour Tour Fondue/île de Porquerolles
- Toutes les activités (7 demi-journées d'activité dont 4 plongées exploration)
- L'hébergement en pension complète du samedi soir au mercredi après le déjeuner.
- La mise à disposition des blocs et des plombs

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport aller/retour
- La location du matériel supplémentaire

***Rappel : Compte tenu du nombre de places disponibles et afin de toucher un maximum de jeunes, il est demandé aux clubs de respecter un ratio de 1 encadrant pour 2 jeunes pour les 8/12 ans et un encadrant pour 3 jeunes pour les + de 12 ans. Les inscriptions sont limitées aux jeunes plongeurs et à leur encadrement.***

**Effectif prévisionnel :**

Envisagez vous de proposer un encadrant BAFA (minimum 18 ans, titulaire du BAFA ou stagiaire BAFA) ?

OUI/ NON  
Titulaire/stagiaire

La liste des BAFA sera arrêtée après les inscriptions définitives en fonction du nombre de personnes proposées.

	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	>16 ans	Encadrant
<b>Filles</b>											
<b>Garçons</b>											

<b>Participants</b>	<b>nombre</b>	<b>TOTAL</b>
Jeunes plongeurs :		X 280 € =
Moniteurs encadrants ( <b>E2 mini ou P4</b> ) :		X 280 € =
BAFA		<b>gratuit</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>Arrhes 30%</b>		

**(Le chèque de réservation est à libeller à l'ordre de la FFESSM)**

Envisagez-vous de vous déplacer par :	route	train	avion
---------------------------------------	-------	-------	-------

Si vous vous déplacez en train ou en avion, pensez vous avoir besoin de matériel ? OUI /NON

Si oui, type de matériel et quantité ?

SIGNATURE DATE TAMPON DU CLUB